

clés

La Lettre du Conseil Municipal de Rochechouart - Octobre 2002 - N° 4

15

La rentrée a été marquée par un événement : l'inauguration et la mise en service de la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry.

Les travaux du restaurant scolaire vont bon train : il ouvrira après les vacances de Printemps.

L'avant-projet sommaire de la halte-garderie-crèche (dont le chantier démarrera dans les premiers mois de 2003) a été adopté par le Conseil Municipal en septembre.

Lors de cette séance, un projet plus inattendu a été présenté aux élus : le transfert des services du Trésor Public dans les bâtiments municipaux.

En effet, la Perception quittera le Faubourg du Puy du Moulin pour s'installer au bas de la Place Octave Marquet, dans l'ex-maison Nicollet qui abrite actuellement l'Ecole de Musique.

Le bail liant le Trésor au propriétaire actuel devant échoir au 1^{er} janvier 2004, la Municipalité, contactée pour proposer un local, a tenu à exprimer son attachement au maintien des services publics dans notre cité.

L'investissement de la commune dans ce projet obligera à différer certains dossiers, mais les élus, unanimes, l'ont considéré comme prioritaire.

L'Ecole de Musique sera déplacée sans pour cela que son fonctionnement soit perturbé.

Les travaux de la nouvelle Perception débuteront début 2003 pour être terminés dans 15 mois.

Il n'y a plus de temps à perdre !

Le Maire

De vrais débats citoyens

C E N'ÉTAIT PAS UNE PROMESSE EN L'AIR. La municipalité a engagé un large débat avec les habitants, sur tous les sujets même les plus sensibles. Débat nécessaire pour asseoir une vraie démocratie participative à l'échelle de la commune.

Après un an de mandat, cette volonté de rencontre, de dialogue et d'écoute s'est concrétisée par une première réunion publique le 28 juin au Capitole. D'autres suivent : les Rochechouartais pourront débattre avec le maire et les élus municipaux le 8 novembre à Babaudus et le 15 novembre à Biennac. Au plus près des gens.

Lieux d'information sur les réalisations et les projets, de critiques, sources d'idées nouvelles, ces réunions permettent de mieux se comprendre et de mieux percevoir les enjeux pour notre ville.

Quatre thèmes avaient été retenus en juin : les finances locales, l'environnement (ordures ménagères, assainissement et eau), les grands chantiers et travaux en cours, l'aménagement du territoire (Communauté de Communes du Pays de la Météorite, Pays d'Ouest Limousin). Une centaine de personnes y ont participé.

Pour chacun des thèmes, un riche débat s'est instauré entre le public et les élus. La présentation chiffrée des travaux et grands chantiers (bibliothèque, restaurant scolaire, ...) a permis à chacun d'exprimer son avis.

Les questions environnementales et notamment celles des ordures ménagères, de l'eau et de l'assainissement ont évidemment tenu une place importante dans la discussion. Les solutions techniques et leurs conséquences financières pour la municipalité et nos concitoyens méritaient bien cet échange.

Les projets ont également été au cœur de la soirée : la halte-garderie, le plan d'eau, ... Et le débat s'est poursuivi, à l'initiative du public sur diverses questions : la sécurité routière, l'entretien des chemins, l'aménagement paysager du nouveau cimetière, ... Là encore, l'occasion pour les élus de noter "en direct" les préoccupations pour y apporter rapidement des réponses efficaces.

A bientôt donc, pour ces rencontres très citoyennes !

COMMUNICATION, INTERCOMMUNALITÉ & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Nouvelles compétences pour la Communauté

Hameau

de gîtes de la Chassagne

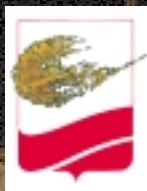
r Les travaux sont commencés depuis le 1^{er} septembre et s'étalent sur 9 mois 1/2. Les gîtes seront opérationnels à partir du 15 juin 2003.

Modification des statuts de la Communauté

r Lors de la séance du 19 septembre à Vayres, les élus de la Communauté de Communes du Pays de la Météorite ont voté la modification des statuts et plus particulièrement

l'article 6. Chaque commune sera amenée à examiner ces statuts qui, après approbation de l'ensemble des conseils municipaux, seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2003. Actuellement, la communauté exerce essentiellement la compétence touristique. Les modifications proposées portent sur :

- l'élargissement de la compétence en matière d'aménagement de l'espace (élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale) ;
- l'action en faveur du développement économique (ateliers-relais, aides économiques...)
- la promotion et la gestion des équipements touristiques de la zone avec notamment la création, l'entretien et la gestion d'un bassin de baignade à Boischenu ;
- l'entretien de l'ensemble des voies communales (enduits d'usure et curage de fossés) des communes de la Communauté de Communes du Pays de la Météorite ;



• le transfert du service de collecte et traitement des ordures ménagères de la commune à la Communauté (projet déchetterie).

Bilan de l'été touristique à Boischenu et la Chassagne

✚ Boischenu : fréquentation assez régulière sur l'ensemble de l'été, meilleurs résultats qu'en 2001
 ✚ La Chassagne : la présence d'algues dans le plan d'eau a perturbé la fréquentation de la plage fin juillet et début août

Communication

✚ Le site Internet de Rochechouart a été présenté à la commission le mercredi 4 septembre. Pour le consulter : www.ville-rochechouart.fr
 ✚ Edition d'un ouvrage sur Rochechouart et ses environs : le Conseil général est prêt à s'associer financièrement à la commune et à la communauté de communes pour la réalisation de cette future brochure.

FINANCES & AFFAIRES ÉCONOMIQUES

2 Implantations et projets

Nouvelles implantations

✚ La société S.T.M. (Service Triage Manutention) a pris possession des locaux municipaux (ancienne usine Revna) depuis le 1^{er} juillet. Le loyer perçu a été déterminé en fonction du volume des investissements réalisés par la commune pour un amortissement sur dix ans. L'implantation de cette entreprise a généré la création de dix emplois (9 femmes et 1 homme) et son activité grandissante a nécessité la recherche de locaux supplémentaires ; une extension est prévue dans les anciens bâtiments "Timy-Import-Export" (route de Nontron, rue Charles-de-Gaulle).

✚ La société Depra (groupe des Mousquetaires) a confirmé son souhait d'implantation d'un hard-discount alimentaire Netto (surface de vente de 300 m²) sur le site de la zone d'activités de la Grosille. Elle se porte officiellement acquéreur d'une parcelle de 4.125 m². L'ouverture serait prévue pour fin 2003-début 2004.

Financement des futurs projets

✚ Pour les projets municipaux futurs, la nouvelle demande de prise en compte des financements auprès du Conseil général dans le cadre des C.T.D. (Contrats Territoriaux Départementaux) s'établit comme suit (exercice et coût d'objectif en € HT) :

- Réfection du réseau d'assainissement sur la RD 675 (2003) : 132 710
- Réhabilitation d'un bâtiment communal pour la Trésorerie (2003) : 221 000
- Construction d'un multi-accueil Halte-Garderie (2003) : 586 500
- Renforcement AEP rues F-Laroche, Joliot-Curie, de la Gare et de Saint-Junien (50% en 2003 et 50% en 2004) : 459 984
- Assainissement du camping de Boischenu (2003) : 77 043
- Constitution du dossier d'enquête publique pour la mise en place de périmètres de protection autour du captage AEP du Pont de Gorre (2003) : 16 000

- Construction d'un bassin de baignade au Plan d'eau de Boischenu (2004) : 126 570
- Hôtel de Ville 1^{re} tranche (2004) : 67 143
- Projet de Pôle culturel (2004) : 782 739
- Assainissement des secteurs de Chez-Roux et rue Frédéric-Mistral (2004) : 400 000

ACTION SOCIALE & SOLIDARITÉ

3 Les actions du CCAS

Enquête Jeunes.

✚ Au cours du 1^{er} semestre 2002, 368 questionnaires ont été adressés aux jeunes de la commune âgés de 16 à 25 ans afin de connaître leur situation et leurs attentes.
 ✚ 113 questionnaires ont été retournés, soit 31 % de réponses. L'échantillonnage est représentatif. Il concerne les différentes tranches d'âge ainsi que diverses situations socio-professionnelles (lycéens, étudiants, en activité).
 ✚ Actuellement les réponses à ce questionnaire sont en phase d'analyse. Un compte-rendu vous sera communiqué au cours du 1^{er} semestre 2003.

Aides aux familles

✚ Le CCAS développe une politique d'aide aux familles. Ses principales actions sont :

- une participation de 4,57 € par jour pour les frais de séjours des enfants de Rochechouart et du Canton partant en colonie de vacances, en classe de mer, de neige, de découverte ou séjour linguistique. Cette même somme est systématiquement déduite du prix journalier du Centre Aéré de Babaudus.
 - A chaque rentrée scolaire, une indemnité de 45,73 € pour frais de fournitures est également attribuée aux familles dont les enfants fréquentent des établissements publics d'enseignement secondaire. Cette aide concerne les établissements autres que le Collège de Rochechouart, le Collège Paul-Langevin et le Lycée Paul-Eluard pour lesquels l'aide est versée directement à ces établissements. Pour l'obtenir, vous devez fournir au CCAS un certificat de scolarité.
 - Diverses aides supplémentaires existent (bons alimentaires, repas Croix-Rouge, prise en charge de tickets de cantine, etc...). Elles sont accordées au vu de la situation sociale et financière de la famille.
- ✚ Pour tous renseignements, veuillez contacter le CCAS au 05 55 43 00 90.

TRAVAUX PUBLICS

4 Réalisations, travaux en cours et projets

Les réalisations du 1^{er} semestre 2002

- ✚ Ouverture de la Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry le 21 septembre 2002.
- ✚ Bloc sanitaires au centre aéré de Babaudus : mise en service pour les séjours d'été.
- ✚ Bloc sanitaires à l'école Pasteur : mise en service pour la rentrée scolaire.

- ✚ Construction d'un local pour l'installation d'une chaufferie pour l'école Joliot-Curie.
- ✚ Mise aux normes de la chaufferie de l'école Pasteur.
- ✚ Travaux aux écoles : remplacement de menuiseries extérieures et peintures intérieures à la maternelle.
- ✚ Achèvement des travaux de restauration de 2 salles de classe à Biennac.
- ✚ Travaux de remise en état d'une partie des "bâtiments Verger" pour l'installation de la Société S.T.M. (Stockage - Tri - Manutention). Ces travaux ont été réalisés par les artisans locaux et en régie par les Services Techniques Municipaux (coût : environ 110 000 euros) et concernent les voies d'accès, les réseaux d'assainissement et d'eau potable, l'empiérement et le passage de gaines pour l'électrification.

Les travaux en cours

✚ Restaurant scolaire : mise en service prévue à la rentrée des vacances de Pâques 2003.

Projets en régie pour fin 2002

- ✚ Réfection d'appartement dans la "maison Quincy" à l'école Pasteur.
- ✚ Travaux en vue de l'installation en partie de l'école de musique au rez-de-chaussée de la "maison Quincy".

Projets 2003

- ✚ Multi-accueil Petite Enfance
- ✚ Transfert du Trésor Public dans les locaux actuels de l'école de musique.
- ✚ Réfection des réseaux eau potable et assainissement sur la RD 675 du rond-point Gambetta au pont de Chez Richard.
- ✚ Assainissement du camping de Boischenu.

URBANISME & ENVIRONNEMENT

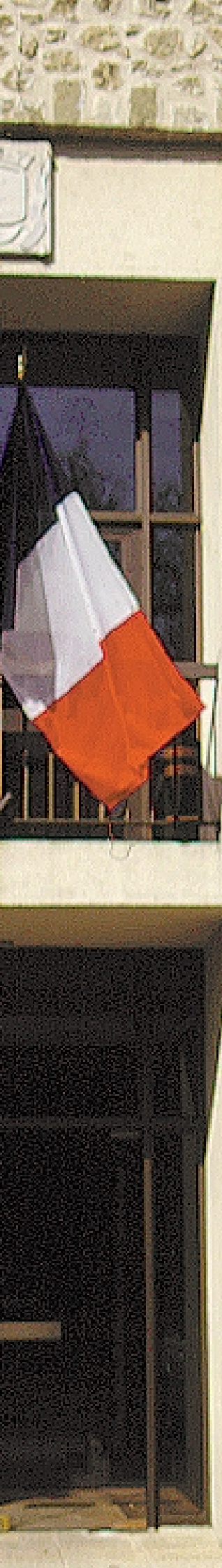
5 Les questions de l'eau potable

Urbanisme

✚ La municipalité souhaite développer une politique de l'habitat à l'intérieur du périmètre d'agglomération afin d'optimiser les divers équipements publics et permettre à la population d'accéder plus facilement aux différents services publics et commerciaux. D'où les négociations en vue de l'acquisition d'une réserve foncière.

Environnement

✚ CET de Mascureau : Cet été, de nombreux rochechouartais ont été incommodés par les odeurs émanant de ce site. Plusieurs démarches ont été entreprises par la municipalité auprès de l'exploitant (SVE-SETRAD). Une réunion de la Commission Locale de Surveillance a eu lieu le 3 octobre pour débattre de ce sujet. Le règlement de cette affaire est en cours.
 ✚ Usine de production d'eau potable du Pont-de-Gorre : Un dossier d'enquête publique relatif au prélèvement pour la consommation humaine et à la mise en place des périmètres de protection de la prise d'eau sur la Gorre va être lancé prochainement. Ce dossier,



confié au cabinet HYGEO, aura pour but de mener une enquête parcellaire qui portera sur 356 parcelles dont 4 sont situées dans le périmètre immédiat et 352 dans le périmètre rapproché, sur lesquelles viendront se greffer des servitudes. De plus, le cabinet sera chargé de rédiger un document d'incidence réglementaire conformément à la Loi sur l'Eau.

✚ Dossier de l'eau potable : le résultat d'une étude montre que la mise aux normes de la station de pompage générerait un coût énorme pour la collectivité et l'usager. La commune de Saint-Junien connaît, elle aussi, une telle situation. Une réflexion supra-communale en partenariat avec la commune de Saint-Junien, le département et la préfecture est en cours. Son objectif est d'améliorer la qualité de l'eau produite, d'établir des interconnexions afin de minimiser les coûts de production et d'aboutir à un aménagement durable.

JEUNESSE & ÉDUCATION

6 Un bon bilan pour les enfants

Les écoles

✚ 106 enfants répartis en 4 classes sont inscrits à l'école maternelle dont la direction a été confiée depuis la rentrée à une nouvelle enseignante, M^{lle} Monelle Claus qui remplace M^{me} Castanet.

✚ Le mobilier de la classe de M^{me} Birgi a été entièrement remplacé (coût 2 000 €).

✚ A l'école élémentaire, 198 élèves ont repris les cours dans leurs 9 classes respectives :

- 27 en CP (M. Brugeron)
- 20 en CP-CE1 (M^{me} Irribarria)
- 24 en CE1 (M. Pierot)
- 20 en CE1-CE2 (M^{lle} Guilloux)
- 22 en CE2 (M^{me} Filleul)
- 27 en CM1 (M^{me} Vallat)
- 20 en CM1-CM2 (M^{me} Allard)
- 26 en CM2 (M. Allard)
- 12 en CLIS (M^{lle} Rocher)

✚ Une nouvelle enseignante, M^{lle} Evelyne Guilloux, à qui nous souhaitons la bienvenue, remplace M. Dorme qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Centre aéré de Babaudus

✚ 186 enfants dont 21 provenant des 4 autres communes de la Communauté de Communes ont fréquenté le centre aéré lors des deux séjours d'été avec une fréquentation journalière moyenne de 83 enfants en juillet et de 36 pendant le séjour d'août. 36 pré-ados sont partis en mini-camps de 5 jours à St Pardoux et à Rouffiac.

Contrat "Temps libre"

✚ Le bilan des actions menées dans le cadre du contrat "Temps libre" signé avec la CAF fin 2001 est largement positif :

- Pendant les vacances de Pâques, 40 enfants inscrits au centre aéré ont fait la découverte de la mosaïque sous forme d'atelier encadré par une intervenante spécialisée.
- L'activité piscine qui s'est déroulée en mai et juin dernier au titre

du "Printemps sportif" a dépassé toutes les prévisions : 71 enfants ont pu, à raison de 3 séances, s'adonner au plaisir de l'eau à la piscine d'Aixe/Vienne. Devant ce succès, une nouvelle action "initiation à la natation" est lancée à partir du 26 septembre pour 16 non nageurs.

Multi-accueil Petite enfance, square Marcel Pagnol

✚ Le projet de création d'une halte-garderie-crèche se concrétise. L'architecte, V. Scelles a présenté un avant-projet sommaire qui allie esthétique et fonctionnalité. Coût prévisionnel : 586 472 € HT avec un financement FIPE et Conseil général de 323 192 €.

SPORT, CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

7 Du soleil et la Médiathèque

Sport

✚ Sur le plan sportif, nous avons participé à l'organisation du 35^e Tour du Limousin avec l'arrivée le jeudi 22 août et le départ le vendredi 23 août. Comme espéré, avec la présence du beau temps, ce fut un grand succès populaire.

✚ Autre satisfaction : la fête du sport le week-end des 21 et 22 septembre. Le samedi, bonne participation des associations sportives au plan d'eau. Le dimanche, une randonnée pédestre et VTT à rassemblé 430 sportifs.

✚ La commune va également apporter son soutien au Téléthon 2002, début décembre.

✚ Pour la saison 2003, beaucoup de projets sont à l'étude. Nous allons probablement recevoir une étape du Tour Cycliste Féminin de la Haute-Vienne, le 27 juillet 2003.

Ecole de Musique-Théâtre et Danse

✚ Nous avons tous encore en tête la soirée du 20 juin pendant laquelle, les enfants de l'école élémentaire, encadrés par leurs maîtres, ont fait un tour de chant accompagné par les professeurs de l'école de musique... Bravo à tous.

✚ Toutes les activités de l'école de musique, danse et théâtre sont reconduites.

✚ L'école de musique déménage pendant les vacances de Noël. Les cours de musique d'ensemble, percussions, cuivres, et accordéon auront lieu à la gare (ancienne bibliothèque). Les autres cours : piano, violon, guitare, flûte, clarinette... se feront au rez-de-chaussée de l'immeuble Quincy où l'on accèdera, pour des raisons de sécurité, par la rue Pasteur.

Médiathèque

✚ L'inauguration de la Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry a eu lieu le 21 septembre à 11 heures. En cette journée du patrimoine, Jean-Marie Rougier a rappelé l'histoire du site et du projet qui a mis sur rail un service attrayant, utile et gratuit pour la population de Rochechouart dans son ensemble ainsi que celle de la communauté de communes :

"Cet équipement va permettre de conforter l'activité culturelle de Rochechouart, et je sais qu'Isabelle et François, les Maîtres des lieux, se tiendront dans ce domaine à la disposition des enseignants, des associations ou d'autres partenaires qui le souhaitent".

Bilan des manifestations de l'été

✚ Les expositions d'été dans la salle Léon-Pagnoux ont reçu de nombreux visiteurs. Les manifestations fortes, Festival de Bandas, Feux d'Artifice, Fête des Fous et Marché de Nuit ont connu un vif succès dans cet été assez pluvieux. Les ballades nocturnes et autres sorties thématiques (histoires, légendes, gastronomie...) de l'OTSI ont touché, cette année encore, un large public.

✚ A noter, le succès du concours de peintres dans la rue du 10-août avec la participation de 48 peintres. Le thème du prochain concours s'oriente vers les boutiques, échoppes et devantures de Rochechouart.

PATRIMOINE, TOURISME & ÉCHANGES EXTÉRIEURS

8 Enrichissement et solidarité

Enrichissement du patrimoine culturel

✚ Une cité n'est pas seulement riche par ses biens matériels et immobiliers, mais aussi par tous les services qu'elle offre et qui détermine la qualité de vie de ses habitants. C'est le cas de Rochechouart qui poursuit le développement harmonieux de l'ensemble de ses richesses. Ainsi l'année 2002 aura connu l'aboutissement de réalisations dans le domaine du bâti socio-culturel. La Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry en est le premier exemple.

✚ Par ailleurs, la ville a été honorée du don fait par M. Jean Henri Moreau du fonds d'archives et de documents de l'histoire locale, qu'il a rassemblé au cours de sa vie d'historien. La municipalité lui rendra hommage.

Relations extérieures

✚ Fidèle à sa tradition de solidarité, la Commune a décidé, par délibération du Conseil Municipal du 20 septembre, d'accorder une aide aux habitants sinistrés de la ville d'Anduze, dans le Gard.

Etude paysagère du site inscrit et des abords du Château

✚ L'étude a un double objectif :

- Etablir un diagnostic de la zone : reconnaissance du paysage et de ses spécificités au travers d'inventaires et d'analyses mettant en évidence le caractère identitaire du paysage.
- Dégager les potentialités du site et définir une stratégie d'aménagement, notamment de la place du château et de ses abords.

✚ Cette étude s'élève à 15 295 euros hors taxes et est financée à 50 % par le Contrat de Plan Etat-Région, 27 % par le Département et 23 % par la Commune.



Pour mieux connaître vos élus : cinq nouveaux portraits après les 21 déjà présentés dans ces mêmes colonnes...



Valérie RASSAT,

36 ans, est née à Saint-Junien. Outre ses deux filles Emilie et Manon, elle s'occupe d'autres enfants comme assistante maternelle. Son mari, Thierry, employé à International Paper et Saillat est connu comme Président du Comité des Fêtes. Discrète, attentive et volontaire, Valérie Rassat connaît la valeur de l'engagement. Depuis toute jeune, elle est bénévole auprès du Syndicat Limousin Avicole et Apicole et, depuis plus récemment, elle est membre des Amis des fleurs et du Comité des Fêtes. Par ses différentes activités, elle souhaite participer au développement de la cité, en respectant les traditions tout en regardant vers l'avenir. Parmi ses passions : la lecture, la musique, le jardinage, le sport, la pêche et, depuis peu, le point de croix.



Marcel RAYNAUD

est né à Saint-Pardoux en 1935 mais il est rochechouartais depuis 1968. Après des études à Bellac, une longue carrière d'instituteur et de directeur d'école le mène d'abord à Cussac (59-68) puis ici jusqu'à la retraite (1990). Retraite fort active puisqu'il est conseiller général, vice-Président chargé de l'Education et de la Culture. Sans oublier son mandat de conseiller municipal depuis 1977. Cet attachement à la Commune lui fait d'ailleurs dire qu'elle doit rester "la cellule de base de notre vie démocratique, associative et culturelle". Il prône néanmoins une coopération intercommunale pour mieux répondre et avec efficacité aux besoins de la population, sur le plan quantitatif comme qualitatif (pour l'eau en particulier). Père de trois enfants, il cultive aussi l'art d'être grand-père auprès de ses six petits-enfants ce qui lui permet de bien connaître les problèmes de la jeunesse.



Dominique SAUGET,

36 ans, est une enfant du pays. Médecin, spécialiste en gériatrie, elle exerce au centre hospitalier de Saint-Junien où elle est responsable du service de soins de suite et réadaptation. Son mari, Vincent Sauget, corrézien d'origine, est médecin généraliste à Rochechouart depuis 1995. Le D^r Sauget est issue d'une famille très engagée dans la vie associative et la commune : le comité des Fêtes, les anciens d'Algérie et la présidence du ROC Football pour son père, tandis que sa maman fut secrétaire de la Croix-Rouge, du centre de soins puis de la maison de retraite durant 23 ans. Aider les autres, c'est l'héritage qu'ils souhaitent transmettre à leurs trois jeunes enfants en illustrant la phrase de Sénèque : "Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas. C'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles".



Colette SOURY

est née voici un petit demi-siècle chez sa grand-mère, rue Thérèse Tenant, à Rochechouart. Après un BEP de comptable à Saint-Junien, elle travaille d'abord durant un an comme ouvrière chez Legrand. A l'âge de 20 ans, elle épouse Raymond, un exploitant agricole et décide de travailler à ses côtés sur la ferme. Deux enfants viennent les combler : Isabelle (28 ans, ancienne fan de twirling baton) et Eric (27 ans, passionné de foot et de moto). Une fois les enfants élevés, elle reprend il y a 5 ans l'exploitation d'un voisin parti en retraite : le couple conduit aujourd'hui un troupeau de 200 têtes, moitié laitières, moitié Limousines. De quoi assouvir la passion du travail bien fait mais ne laisse guère de temps aux loisirs que Colette Soury affectionne pourtant, comme les fleurs, le chant et la danse.



Christian VIMPÈRE,

42 ans, est né à Saint-Junien. Il a passé sa jeunesse dans le village de Recoudert, tout près de Rochechouart. Après ses études à Saint-Junien et un séjour sous les drapeaux à Chaumont en Haute-Marne, il entre dans l'entreprise ECE comme technicien monteuse en machines spéciales. Son épouse, Marie-Jeanne, y travaille également. Père de deux jeunes enfants, il affectionne particulièrement les sports mécaniques (la moto) et le bricolage. A l'entame de son deuxième mandat, l'important pour lui est d'être à l'écoute de ses concitoyens, pour recueillir réflexions et propositions de tous afin de contribuer au développement de la commune.



Laurence Garaud

"Les Plats"

"La baignade au plan d'eau de Boischnu n'est plus autorisée depuis deux étés.

La municipalité a-t-elle engagé une réflexion sur ce problème ? Avez-vous des projets ?"

Jean-Marie Rougier :

"Si on reprenait l'histoire du Plan d'eau de Boischnu, on se rendrait compte que la question de la baignade n'est pas récente. Quelques années après sa création, on ne pouvait déjà plus s'y baigner d'une manière satisfaisante. Les solutions apportées n'ont jamais réglé de manière parfaite et durable les problèmes d'envasement, de prolifération des algues, de qualité de l'eau. Au début de l'été 2001, j'ai dû prendre la décision d'interdire définitivement la baignade, car aux phénomènes de transparence insuffisante s'ajoutaient de mauvaises analyses qui révélaient un teneur en matière organiques élevée et dangereuse pour la santé publique.

J'ai bien conscience des conséquences négatives de cette décision sur l'impact touristique du site sur le fonctionnement du camping, sur le manque que constitue cette absence de baignade en période estivale.

Une réflexion est engagée au niveau de la commune, propriétaire, mais aussi de la communauté de communes qui a la compétence pour assurer son développement et sa gestion.

Ce projet doit être traité globalement en plusieurs phases : assainissement, construction d'un bassin de baignade, réhabilitation du camping et du cadre naturel. Une étude de faisabilité a été réalisée et les premières demandes de financement ont été sollicitées auprès du Conseil Général. Compte tenu de son coût d'objectif, nous devons aller plus loin dans la recherche de subventions (Région, Europe), tenir compte des chantiers engagés, aussi bien par la commune que par la communauté de communes, avant d'établir un calendrier qui ne pourrait être qu'aléatoire à ce stade de notre démarche. Je m'engage à tenir la population régulièrement informée de l'avancée de ce projet."

...M. le Maire ?

clés

Lettre municipale trimestrielle
éditée par la Mairie de
Rochechouart.
Directeur de publication :
Jean-Marie Rougier.
Création - Conception - Rédaction :
ANATOME,
2 rue Louvrier de Lajolais,
87 000 Limoges.
Impression : Vinour, Limoges